



Droit des étrangers propriétaire en france

Par **yaciniadell**, le **03/07/2015 à 22:37**

je suis âgée de 67 ans aveugle accompagné de ma petite fille de 20 mon marie est décidé et ma laisser une parcelle de terrien a carrière sur seine en France je suis venue ici pour y vivre ou l'exploité mais toute a été démolie voila je voudrais savoir si j'avais droit a une aide sociale ou autre en sachant que je suis de nationalité algérienne et si je puis acquérir la naturalisation ou un titre de séjour

Par **domat**, le **03/07/2015 à 23:09**

Bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !

Par **yaciniadell**, le **03/07/2015 à 23:29**

merci d'avance